

**DA 292 – 17.12**

**Délibération du Conseil municipal de Vernier du 6 février 2018**

relative à un

**CRÉDIT BRUT DE CHF 800'000.00 DESTINÉ À L'ÉQUIPEMENT, LE MOBILIER ET LE MATÉRIEL DE SPORT DE L'ÉCOLE ÉMILIE DE MORSIER SITUÉE SUR LE SECTEUR L – LA CONCORDE**

Vu l'article 30, alinéa 1, lettres e et m, de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984 ;

vu l'exposé des motifs ;

vu le rapport de la commission des bâtiments et de l'énergie du 16 janvier 2018 ;

sur proposition du Conseil administratif ;

le Conseil municipal, par 31 OUI, soit à l'unanimité,

**décide**

- 1 d'ouvrir un crédit de CHF 800'000.00 destiné à la fourniture et à l'installation du mobilier, de l'équipement et du matériel de sport de l'école Emilie de Morsier ;
- 2 de comptabiliser la dépense nette de CHF 800'000.00 dans le compte des investissements puis de la porter à l'actif du bilan dans le patrimoine administratif ;
- 3 d'amortir la dépense nette de CHF 800'000.00 au moyen de 8 annuités qui figureront au budget de fonctionnement sous le n° 21.33 de 2019 à 2026.

